

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 23 janvier 2015
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

EXCUSEE :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Office Culturel et Artistique d'Artigues-près-Bordeaux - Le Cuvier -
Organisation du festival Pouce du 28 janvier au 12 février 2015 - Subvention de
Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association OSC'ART (office socio-culturel d'Artigues-près-Bordeaux) a été créée en 1998. Elle développe une politique de programmation culturelle disciplinaire. Au fil des années, l'association se dote d'une spécificité en danse contemporaine. Elle devient labellisée en 2007 Centre de Développement Chorégraphique d'Aquitaine et prend le nom du Cuvier – CDC d'Aquitaine.

A l'initiative du Cuvier - CDC d'Aquitaine, le festival POUCE ! est un temps fort de danse pour le jeune public, se déployant sur l'agglomération bordelaise. Il a été créé en 2012, avec un certain nombre de partenaires qui s'est élargi pour accueillir aujourd'hui Le Cuvier CDC d'Aquitaine, la médiathèque Gabriela Mistral d'Artigues-près-Bordeaux, le Pôle Culturel Évasion d'Ambarès-et-Lagrave, l'Espace Culturel Treulon de Bruges, la M270 de Floirac, L'espace Culturel du Bois Fleuri de Lormont, l'association Larural de Créon ainsi que le Glob Théâtre de Bordeaux, en partenariat avec l'IDACC (Institut Départemental Développement Artistique Culturel).

Et pour la première édition, le festival accueille également la ville du Haillan. La quatrième édition se tiendra du 28 janvier au 12 février 2015.

Le festival Pouce ! associe diffusion de spectacles dans les salles partenaires, ainsi qu'une coordination de dispositifs d'éducation artistique, et la mise en place d'ateliers et installations ouvertes à un public familial.

A travers ces différentes actions, il vise à :

- promouvoir la diffusion et la création de pièces de danse contemporaines créées pour le jeune public,
- enrichir les pratiques d'éducation artistique et culturelle,
- favoriser la production de ressources pédagogiques,
- développer la médiation des publics vers une meilleure connaissance de la création chorégraphique contemporaine ;
- faciliter la circulation des publics,

- permettre l'accès du plus grand nombre à la danse contemporaine
- la visée d'une mutualisation dans la conduite du projet : ressource administrative, développement des publics, communication ...

La coordination du festival Pouce ! est assurée par Le cuvier Centre Développement Chorégraphique d'Artigues-près-Bordeaux dans le cadre de ses missions et sur le principe d'une ligne artistique partagée avec l'ensemble des partenaires

Bordeaux Métropole qui a soutenu financièrement cette manifestation en 2014 à hauteur de 20 000€, a été sollicitée pour un soutien financier de 20 000 € en 2015, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 136 120 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC	Part cofinanceurs en %
Achats	50 633	Ventes	20 867	
Services extérieurs	500	Etat	22 403	16.45%
Autres services extérieurs	43 743	Bordeaux Métropole	20 000	14.69%
Impôts et taxes	10 880	Fonds propres Cuvier	46 578	
Charges de personnel	24 648	Fonds propre	26 272	
Autres charges de gestion courante	5 716	partenaires		
TOTAL	136 120	TOTAL	136 120	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-1 relatif à la transformation en métropole de certains établissements publics de coopération intercommunale,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le festival Pouce! relève de la catégorie des manifestations transcommunales,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 20 000€ à l'Office Culturel et Artistique d'Artigues-près-Bordeaux Oscar Le Cuvier pour l'organisation de la 4^{ème} édition du festival Pouce! qui se déroulera du 28 janvier au 12 février 2015.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 Soutien à l'offre culturelle, chapitre 65, article 6574, fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2015

M. MICHEL HERITIE